

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0053823

Maladie 0546

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : SEHNANI Naima

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

146733

Nom & Prénom : SEHNANI Naima

Date de naissance : 24.10.1954

Adresse : Av. doct. si l'hôpital Résidence Taghazout n°4 casablanca

Tél. : 0668969353

Total des frais engagés : 1421,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 11.12.2022

Nom et prénom du malade : Sehnani Naima

Age : 68

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA, diabète, Allergie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Le : 11.12.2022

Signature de l'adhérent(e) : Jrj

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12/2022			150,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAHJAJMA Nasir ZEMMAMA Avenue du Platier Residence Taghazout Bouca - Tel: 05 22 20 28 61	12.13.2022	1421,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

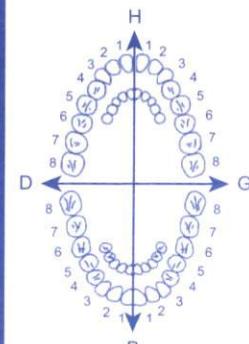
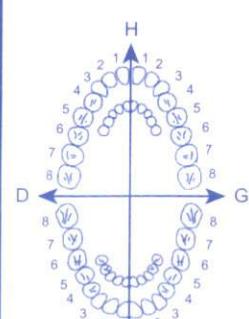
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Dr. Abousleiman El BATE Médicine Générale et d'Urgence et Médecine Laboratoire et Consultation</i>	12.12.22			14		140,-00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
Médecine Générale Et D'urgence
Echographie
Electrocardiogramme - Circoncision
Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الحبيطي
 أطباء العام والمستعجلات
 الفحص بالصدري
 التخطيط القلبي _ الختانة
 الأوكسجين الطبي

Casablanca, le 12.12.2022 الدارالبيضاء، في

Sephani Naima

(748,00) Eliquis 5 mg

ELIQUIS 5 MG 60 CPS
P.P.V : 748DH00

(89,20) Amlopi 10 mg

UT.AV : 01 2025 P.P.V.

89 20

(58,10) Cardene 5 mg

LOT N° : FT 4913

Cardenier® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

(100,70x2) Timoscor 100 N.2

Distribué par MSD Maroc
AMM 74/19 DMP/21/NRQ
P.P.V: 56,60 DH

(56,60) Oxytense N.8

Distribué par MSD Maroc
AMM 74/19 DMP/21/NRQ
P.P.V: 56,60 DH

(54,10) Profenia

LOT 0206
PER 06 24
PPV 54.10 DH

(17,70) Normav

LOT : 3786
PER : 06-23
P.P.V : 17 DH 70

(140,00) PHARMACIE LAHJAJNA

6 118001 030262
MIFLASONE® 400 µg
Poudre pour
inhalation en gélule
PPV: 140.00 DH

Nadia ZEMMAMA Résidence Taghazout Lahja

En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01 في حالة مستعجلة : 06 69 83 19 01

Mediouini - Lahraouiye Casablanca - (قرب الصورالبيضا) - Casablanca - 10052202861

LOT: 22056 PER: 04/2027
PPV: 100,70 DH

LOT: 22054 PER: 04/2027
PPV: 100,70 DH

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
Médecine Générale Et D'urgence
Echographie
Electrocardiogramme - Circoncision
Oxygène Médical

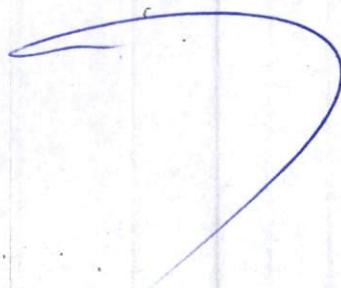
الدكتور عبد الواحد الحبيطي
الطب العام والمستعجلات
الفحص بالصدى
التخطيط القلبي - الختانة
الأوكسجين الطبى

Casablanca, le الدار البيضاء، في

No 61 honorae

Sehraoui Naima

1 le 20 à 140,00



في حالة مستعجلة : 06 69 83 19 01

Mediouni I - Lahraouiye Casablanca - (قرب الصور الأبيض) مديونى - لهراءين الدار البيضاء